Dates importantes

Programmes l'automne 2027

Faire Demande

26 septembre 2026
La demande d'admission en ligne est accessible chez collegesdelontario.ca.

1er février 2027
Date limite de demande d'admission aux programmes à très forte demande. Les demandes d'admission reçues et payées avant cette date recevront juste considération de la part des collèges.

NOTA : L'on encourage les candidates et candidats de tous les programmes à faire demande avant cette date, puisque le trafic sur le site Web et les volumes d'appels sont les plus élevés à ce moment.

Offres

1er novembre 2026
Date à laquelle les collèges peuvent commencer à faire parvenir leurs offres aux candidates et candidats.
Les offres continueront d'être émises jusqu'à ce que les programmes affichent complet ou que des listes d'attente soient établies.

NOTA : Les candidates et candidats qui ne satisfont pas aux exigences d'admission peuvent en être avisés en tout temps au cours du processus de demande d'admission.

Acceptation

1er novembre 2026
Date à laquelle les candidates et candidats peuvent commencer à confirmer une offre d'admission.

1er mai 2027
Date limite la plus courante de confirmation des offres d'admission – ce n'est toutefois pas la seule. Il est conseillé aux candidates et candidats de toujours passer en revue leurs offres d'admission afin d'en connaître les dates limites exactes.

1er juin 2027
Date à laquelle les collèges peuvent commencer à exiger le paiement des droits de scolarité.

Calendrier de transmission des données

Les fichiers de données des conseils scolaires et/ou des écoles secondaires sont exigés aux dates suivantes :

9 octobre 2026
Date cible de transmission des données démographiques, de l'historique des notes et des inscriptions, actuelles et projetées, pour toute l'année scolaire. OCAS exige l'historique des notes pour tous les cours suivis en 9e, 10e, et 11e années.

19 novembre 2026
Date limite de transmission des données démographiques, de l'historique des notes et des inscriptions, actuelles et projetées, pour toute l'année scolaire. OCAS exige l'historique des notes pour tous les cours suivis en 9e, 10e, et 11e années.

Date limite de transmission des notes de mi-session pour la première session. Les écoles peuvent transmettre les notes intérimaires des cours d'un an dès qu'elles sont disponibles.

12 février 2027
Date limite de transmission des notes finales de la première session et des cours actuels de deuxième session. Écoles non semestrielles : transmission des notes intérimaires.

23 avril 2027
Date limite de transmission des notes de mi-session de la deuxième session. Écoles non semestrielles : transmission des notes intérimaires.

2 juillet 2027
Date limite de transmission de toutes les notes finales et des preuves de diplomation, peu importe le modèle de programmation.

6 août 2027
Date limite de transmission de toutes les notes finales et/ou des notes finales des cours d'été et des preuves de diplomation.

OCAS

Si vous avez des questions, le Service à la clientèle est là pour vous aider.
Courriel : service@ocas.ca | Téléphone : 1-855-232-5518
Du lundi au vendredi : 8 h 30 –16 h 30

Les présents renseignements sont exacts au moment de l'impression et peuvent faire l'objet de modifications. Prière de vérifier auprès de votre collège.
Consultez le site ocas.ca/fr pour obtenir des renseignements à jour. Dernière mise à jour : 2 juillet 2026.